



APPEL D'OFFRES

RÉFLECTION DE VOIRIE ET PAVAGE

**RANG DES MOREAU, SECTEUR BRINDLE & RUES
BISSONNETTE ET LAVERTU**

PROJET N° 20240289

PROJET : La ville de Warwick demande des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de voirie et de pavage du rang des Moreau sur une longueur de 1150 m ainsi que le pavage des nouvelles rues Brindle, Bissonnette et Lavertu. Ces travaux incluent notamment :

- a) Remplacement de 3 ponceaux transversaux entre 450 mm et 600 mm de diamètre, incluant le remblai avec transition longitudinale;
- b) Construction de 1 transition longitudinale pour la réfection de bosses dans la chaussée, incluant la mise en place d'un drain de fondation;
- c) Décohésionnement du pavage existant sur une longueur de 1 150 m dans le rang des Moreau;
- d) Pose d'une couche unique d'enrobé bitumineux ESG-14 sur environ 2 000 m;
- e) Rechargement des accotements sur 2 000 m;
- f) Marquage de la chaussée;
- g) Réfection de surface et d'entrées privées.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Le document complet d'appel d'offres peut être obtenu à compter du 15 janvier 2025 en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) par téléphone au 1 (866) 669-7326, ou en consultant le site Web (www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 20034077. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par le SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

GARANTIE DE SOUMISSION : Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes, sous forme d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé.

ADMISSIBILITÉ : Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et dans les territoires visés par l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions scellées seront reçues **jusqu'à 11 heures, le jeudi 6 février 2025**, à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec) J0A 1M0. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La date limite fixée pour la réception des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions est le 27 janvier 2025.

La Ville de Warwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Warwick, ce 15 janvier 2025.

**Matthieu Levasseur, M.A.P.
Directeur général
Ville de Warwick**